

Projet pédagogique :

Centre de loisirs Pirouette cacahouete

ETE 2021

Du 07 juillet au 13 août

Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise
Maison Cantonale, 9 place Sommeiller, 73500 MODANE
Antenne de Lanslebourg : 6 rue Napoléon, 73480 VAL CENIS LANSLEBOURG
Site web: [http://www.cchautemaurienne.com/education-
enfance-jeunesse](http://www.cchautemaurienne.com/education-
enfance-jeunesse)



SOMMAIRE

Introduction	P.3
Projet éducatif.....	P.3
Présentation de la structure	P.4
➤ Présentation générale	
➤ Partenaire	
La vie quotidienne	P 5 à 7
➤ Journée type	
➤ Transport	
➤ Lieux d'accueil	
➤ Les locaux	
➤ Santé	
Fonctionnement	P.7 à 11
➤ L'équipe	
➤ Descriptif d'une journée type	
▪ Accueil matin	
▪ Midi	
▪ Sieste	
▪ Gouter	
▪ Accueil soir	
➤ Les animations	
➤ Règles de vies	
Rôle et missions.....	P.12 et 13
➤ Animateurs	
➤ Directrices	
Conclusion et évaluation	P.14

INTRODUCTION

Notre centre de loisirs « Pirouette Cacahouète » fait partie du Centre d'Action Intercommunal d'Action Sociale de Haute Maurienne Vanoise. Pendant les vacances, il rassemble tous les enfants vivants sur les communes de Bonneval sur Arc jusqu'à Fourneaux. Certains enfants qui résident en dehors du territoire sont parfois amenés à fréquenter la structure (ex : grands-parents habitants la vallée).

L'accueil rentre dans le cadre d'un projet éducatif.

PROJET EDUCATIF

Les accueils de loisirs du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Haute Maurienne Vanoise ont pour objectif principal « de proposer des activités de loisirs, sportives, culturelles, éducatives et de service. »

L'équipe d'animation aura pour ligne de conduite de mettre sa capacité d'écoute et sa disponibilité au service des jeunes, de respecter avec vigilance leur sécurité physique, affective et morale.

Le projet éducatif du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Haute Maurienne Vanoise approuvé par les élus en septembre 2019 vise à contribuer au développement du loisir « Jeune » et accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte en travaillant sur la notion de « parcours éducatif ».

- **Développer la formation d'écocitoyens, autonomes, responsables et solidaires**

Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs.

Impliquer les enfants dans le dynamisme et la vie locale.

Permettre aux enfants de s'impliquer dans le développement durable

- **Encourager la réussite scolaire et l'insertion sociale**

Encourager le développement du réseau (école, famille, SIJ).

Permettre aux enfants de prendre conscience de leurs potentiels et de les développer.

Favoriser le vivre ensemble : Encourager la mixité sociale, les relations avec les parents/ la famille et le lien intergénérationnel

- **Favoriser la découverte, les apprentissages et l'épanouissement personnel**

Développer et maintenir l'offre de loisir (ALSH).

Permettre aux enfants l'accès et l'appropriation des lieux de savoirs et de culture.

- **Garantir les meilleures conditions de santé psychique et physique**

Prévenir les conduites à risques. Développer/ favoriser l'estime de soi

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Présentation générale

Géré par le Service Enfance, l'accueil de loisirs « Pirouette Cacahouète » est organisé en accueil de loisirs multisites avec un directeur ALSH.

Disposant de capacités d'accueil limitées et d'un agrément de la Protection Maternelle Infantile (PMI), l'ensemble des accueils est ouvert aux enfants âgés de plus de 3 ans ou scolarisés.

Pirouette cacahuète est un ALSH ouvert à l'année en multi-sites. Pour l'ensemble de nos sites un animateur référent permet de renforcer le lien entre les différents interlocuteur (animateur > parent > coordinatrice pédagogique du service enfance). Notre équipe est composée de neuf animateurs permanents et des animateurs saisonniers viennent compléter l'équipe en hiver et en été.

Pour la saison estivale 2021 l'accueil s'organisera sur 3 sites différents du fait des contraintes liées au COVID-19 et de notre volonté d'appliquer les gestes barrières en préventif.

Partenaire

TERRITOIRE	INSTITUTIONS	PRESTATAIRES	FAMILLE	ORGANISATEUR
- CIAS CCHMV - Mairies - CAF	- DDCSPP - Mairies - MSA - CAF - PMI	- Prestataires extérieures - Estibus - Transavoie - Taxis - Résidence autonome	- Echange avec les familles	- CCHMV - CIAS - Gestionnaire

LA VIE QUOTIDIENNE

Journée type

8H15 - 9H00 :	Transport Bonneval et Bessans à Lanslebourg
8h30 - 9h30 :	Accueil des enfants sur site
9h00 - 10h00 :	Jeux libre ou temps calme Présentation des locaux, des règles de vies et du programme de la journée
10h00 - 11h00 :	Animation
11h00 - 12h00 :	Jeux libre ou temps calme
12h00 - 13h00 :	Temps méridien, repas commandé ou maison
13h30 - 14h00 :	Accueil de l'après-midi Jeux libres ou temps calme
14h00 - 16h00 :	Siestes Animations
16h00 - 16h30 :	Gouter
17h00 - 18h00 :	Jeux libre ou temps calme Départ échelonné Transport Lanslebourg > Bonneval

Transport

Un transport est proposé aux enfants des communes les plus éloignées du lieu d'accueil : Bonneval sur Arc et Bessans. Il ne sera mis en place que si 3 enfants minimum sur Bonneval s/Arc et Bessans sont inscrits au transport. Les parents concernés en seront informés le jeudi de la semaine précédente (voir Modalités d'inscription).

Horaires des transports :

- Bonneval sur Arc Tralenta et Village : 8h15-18h00
- Bessans Le Carreley et La Poste : 8h25-17h50



Lieux d'accueil

Devant respecter les contraintes sanitaires liés au Covid-19 nous sommes donc amenés à prévoir 3 sites d'accueil. Soit :

- L'accueil des 3-6 ans : il se fera sur le site de l'école de Sollière et Lanslebourg.
- L'accueil des 7-11 ans : il se fera sur le site de Lanslebourg. Les enfants seront accueillis directement sur place **ou** acheminés en minibus depuis l'accueil de Sollières.

Les locaux

Les enfants du centre de loisirs vont donc être accueillis sur 3 sites différents :

- Sollières où nous disposerons de la salle de cantine, de la salle d'activité, de la cour de l'école, d'une salle de classe pour la sieste ainsi que de la salle de réunion de la mairie pour l'accueil des 7-11 ans ou de salle de replis pour les semaines à thème (en cas d'annulation des séjours).
- Lanslebourg où nous disposerons du rez-de-chaussée de l'école qui comprend entre autres de la salle de classe, la bibliothèque, de la mezzanine...
Pour la restauration nous aurons la salle sous la mairie qui sera aménagés pour répondre aux normes d'hygiènes.

Santé

- PAI (projet d'accueil individualisé) :
Un protocole peut être mis en place par la famille, le médecin référent, le directeur de l'accueil et l'animateur en charge de son suivi et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention.

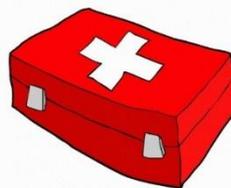
Les médicaments mis à disposition :

Sollières > Cuisine

Lanslebourg (pôle enfance, 7-11 ans) > Au-dessus du bureau d'accueil des animateurs et (l'école, 3-6 ans) > idem

Une liste des enfants en PAI est consultable dans le classeur de Direction présent sur chaque site. Cette liste n'est pas visible par les parents pour respecter la vie privée des enfants. Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire, une condition (ex : asthme, diabète, épilepsie) et la procédure à suivre.

- L'accueil des enfants présentant un handicap Moteur, Physique et Sensorielle :
Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme : - l'aménagement et l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger.



- Chaque animateur aura une trousse de secours fournie par notre organisme. Chaque soin sera notifié sur le registre de soins que l'animateur aura en permanence dans sa trousse de secours.

Attention, aucun médicament ne pourra être délivré sans une ordonnance et une autorisation des parents. Les médicaments devront être fournis dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant.

FONCTIONNEMENT

L'équipe

Directrices :

GOURIOU Meggie

Directrice stagiaire, titulaire (Diplômes : BAFD « en cours », BAFA, PSC1, Secouriste du travail, Permis B).

THOLLET Marie

Directrice Adjointe (Diplômes : BE AMM, BAFA, PS1, Permis B).

Les animateurs :

Nom Prénom	Contrat	Diplômes	Psc1	Aptitudes conduites mini-bus
Les animateurs				
BLANC Myriam	Saisonnrière	BE ski alpin	Oui	Oui
BURDIN Tiphaine	Saisonnrière	CAP petite enfance	Oui	Oui
BURDIN Paul	Saisonnier	DUT SSP	Non	Non
BUREL Jacqueline	Titulaire	Non diplômés	Non	Oui
CHENAUD Chantal	Titulaire	CAP petite enfance	Oui	Oui
FURMINIEUX Stéphanie	Remplacement congés maternité	CAP Petite enfance	Oui	Oui
GOUTHERAUD Solène	Saisonnrière (rempl. titulaire)	BAFA	Non	Non
LEHOUX Gwenaelle	CDD	BAFA	Oui	Oui
SABA Lydia	Titulaire	BAFA	Oui	Oui

Les agents techniques		
DOURNON Julie	Remplacement congés maternité	Préparation et installation du repas du midi les Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur le site de Lanslebourg
PERRIN Carine	Titulaire	Préparation et installation du repas du midi les Mardi et jeudi sur le site de Sollière

Les stagiaires :

Nous accueillerons des stagiaires BAFA tout au long de l'été. Les stagiaires seront encadrés par l'équipe d'animation, et par le directeur qui accompagnera le stagiaire durant son stage. Celui-ci recevra un livret d'accueil lui permettant de connaître le fonctionnement général de la structure. Il aura également connaissance des attentes sur lequel il sera évalué tout au long de son intégration. Lui sera demandé de conduire une animation qu'il aura préparé en amont à l'aide de son tuteur. Au terme du stage, le directeur évaluera les capacités d'animation de ce dernier grâce à une grille prévue à cet effet. (Cf Grille d'évaluation)

Des bilans seront faits tout au long de son stage pour analyser ses qualités, ses difficultés et lui apporter de l'aide si besoin.

Voici l'équipe de stagiaires de l'été 2020 :

BOCH Océane du 19 juillet au 30 juillet
DALMAR Anaïs du 19 juillet au 6 août
LOISEAU Melat du 19 juillet au 6 août

FABRE Emilie du 26 juillet au 13 août
BLANCHEMAIN Liam du 2 août au 13 août
MARGUERON Lina du 26 juillet au 13 août

Descriptif d'une journée type

Accueil matin : Un animateur s'occupera de l'accueil des parents. Il veillera à ce que l'enfant vienne avec les affaires nécessaires pour la journée (repas maison, casquette, lunettes, crème solaire et besoins spécifique de la journée...). Il demandera au parent s'il y a des éléments particuliers concernant l'enfant (sieste, particularité...). Il notera l'heure d'arrivée de l'enfant.

! Si repas maison : il veillera à ce que le nom de l'enfant soit noté et vérifiera que celui-ci réponde aux réglementations (cf règlement intérieur) en présence du ou des parents, puis le mettra au frigo.

Midi : Le moment de repas est un moment de convivialité axé sur le partage.

Qui prépare les repas ?

Repas maison : les parents, dès l'arrivée des enfants les animateurs doivent mettre les repas maisons au frigo en vérifiant que le nom de l'enfant soit noté sur la boîte avec une température inférieur à 3°+ et une désinfection de la boîte.

Les boîtes repas sont rendues propres (nettoyées au lave-vaisselle) chaque jour après l'accueil. Les aliments non consommés ne seront pas restitués, sauf aliments secs et emballés.

Repas commandé : Ils sont assurés en liaison froide par la résidence autonomie qui achemine dans les normes d'hygiène du point de fabrication au lieu de consommation.

Les allergies alimentaires seront affichées en cuisine.

Sieste : L'équipe d'animation veillera en amont à préparer la salle de sieste : espace confortable (lit, drap, couverture, oreiller), isolé du bruit et lumière tamisée.

Les enfants sont préparés pour la sieste (passage aux toilettes ; doudous). L'animateur veillera à donner un cadre calme et rassurant pour qu'ils puissent se détendre (lecture histoire, dialogue doux et calme).

Gôûter : Temps où les enfants peuvent exprimer leur vécu, leurs difficultés, leur ressenti. Ce temps d'échange permet aux animateurs, à la fois, de prendre en compte les besoins et les attentes des enfants, d'évaluer leur activité et, surtout, de prendre du plaisir à être ensemble. L'animateur analyse les difficultés et réussites rencontrées par les enfants afin de réajuster ses méthodes pédagogiques et, plus globalement, celles de l'équipe.

Accueil du soir : Au départ de l'enfant : Le parent doit se faire connaître dans la zone d'accueil pour que l'enfant puisse être récupéré - il veillera à ce que l'enfant reparte avec l'ensemble de ses affaires (vêtements, boîte repas...). Il fera un retour au parent sur la journée de l'enfant. - Il notera l'heure de départ de l'enfant. Et veillera à faire un rappel des besoins spécifiques pour la journée à venir et les éventuels oublis notables (maillot de bain, serviette, basket).

Si ce n'est pas le parent qui vient récupérer l'enfant, prévenir le Service et établir une décharge de responsabilité (mot manuscrit daté signé), la personne venant récupérer l'enfant devra se munir d'une carte d'identité afin de vérifier son identité

Pour les enfants prenant le transport (taxi ou minibus) : si un incident ou un fait particulier s'est produit, un papier explicatif (fiche bobo) sera mis dans le sac de l'enfant.



Les animations¹¹

Pour une plus grande liberté d'animation et de diversité des programmes, l'ensemble de l'équipe a décidé de proposer à l'ensemble des enfants de tous les sites confondus des semaines à activités multiples sans thèmes. Pour permettre de faire partager des expériences diverses et variées pouvant répondre aux besoins de chacun sur l'ensemble d'une semaine.

Les objectifs retenus pour cet été sont les suivants :

1. Eveiller
2. Stimuler
3. Développer
4. Rassembler
5. Découvrir
6. Donner de l'autonomie
7. Sensibiliser
8. Vivre ensemble

Et un seul mot d'ordre : *** S'épanouir / partage et plaisir ***

Les animations sont proposées les matins de 10h00 à 11h00 et les après-midis de 14h00 à 16h00. L'ensemble des activités répondent à des besoins variés pouvant répondre à l'ensemble des enfants et surtout au projet pédagogique mis en place par les animateurs et le directeur. Celui-ci découle d'un projet éducatif validé par la structure et les élus du CIAS CCHMV.

Les animations sont préparées à la suite de plusieurs réunions communes pour déterminer les objectifs communs et permet également d'établir l'organisation générale de l'été. Des réunions régulières permettent de voir l'avancement et de mettre en commun les idées et les futures animations, activités et sorties. Elles permettent aussi d'anticiper les potentiels problèmes d'organisation. Des temps de travail communs et ou en autonomie sont mis en place en amont de l'été.

Règles de vie

1. L'enfant inscrit doit respecter les règles de vie de l'accueil, le personnel, les locaux et le matériel mis à disposition, ainsi que les consignes des animateurs.
2. Une attitude correcte est exigée des enfants, aussi bien au niveau de la tenue, que du langage et du comportement.
3. Il ne sera toléré aucune incivilité, grossièreté ou écart de langage, ni aucun acte de violence physique ou verbale envers quiconque (enfant ou adulte).
4. En cas de manquement à ces règles, le CIAS HMV se réserve le droit d'appliquer une sanction appropriée à la gravité de la faute voire d'exclure temporairement l'/les enfant(s) des accueils du Service Enfance.
5. Les parents doivent veiller à ce que leur(s) enfant(s) n'apporte ni objets de valeur, ni objets dangereux, ni téléphones aux accueils du Service Enfance. La responsabilité des organisateurs ne sera pas engagée en cas de perte ou vols d'objets personnels.

-
6. L'arrivée et le départ des enfants doivent être signalés aux animateurs présents sur l'accueil, et les heures consignées sur le registre de présences.
 7. Aucun enfant n'est confié à une personne ne figurant pas sur l'autorisation parentale.
 8. Aucun enfant ne peut partir seul de l'accueil sans l'autorisation parentale inscrite au dossier d'inscription.
 9. Les enfants devront avoir une tenue adaptée à la météo et à l'activité programmée.

ROLES ET MISSION

L'Animateur

1. Après des enfants :

Il s'assure de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant en restant attentif à l'importance de la vie quotidienne.

Il se doit d'être ponctuel. Un retard pénalise ses collègues et augmente les risques au niveau de leur sécurité.

Il se doit d'être exemplaire (dans son comportement et son vocabulaire).

Il doit adapter ses activités en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant.

Il sait être à l'écoute de leur rythme et de leurs besoins. Il est bienveillant, les encourage et valorise leur progrès. Il sait accepter le refus des enfants, sait qu'il doit solliciter sans forcer.

Il connaît et applique plusieurs méthodologies de la pédagogie de l'activité : les 4 faïres et PSAADRASUFRA (Préparation, Sensibilisation, Aménagement, Accueil, Déroulement, Rythme, Animation, Sécurité, Urgences, Finalité, Rangement, Analyse)

Il connaît la différence entre Sanction / Puniton et saura sanctionner un enfant en étant juste, impartial et n'abusera pas de son autorité

2. Avec sa hiérarchie

Il fait part de tous les problèmes et événements survenus au cours de la journée.

Il travaille en collaboration, est force de proposition et d'amélioration.

Il participe à la définition du Projet Pédagogique et assure sa mise en place.

3. Avec ses collègues

Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.

Il partage les projets d'animation et fiches d'activités à ses collègues.

Il sait proposer son aide à son binôme qui a la charge de l'activité.

Il sait anticiper des tâches pour une plus grande fluidité de la journée.

Il respecte ses collègues.

Il participe aux réunions de préparation.

Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Il respecte le travail de l'autre.

4. Avec les parents

Il discute avec les parents, sur la journée de leur(s) enfant(s).

Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

Il est présent au moment de l'accueil ainsi que du départ.

Directrice

Assurer la gestion des Accueils. Proposer une organisation lisible et claire. Répondre activement aux exigences des instances institutionnelles (DRJSCS, DDASS, JS, DDCS ..).

S'assurer que les lieux d'accueil répondent aux exigences de sécurité et d'hygiène.

S'assurer que les prestations de loisirs soient réelles, constantes et de qualité.

S'assurer du bien-être des enfants et des parents. S'assurer de la sécurité physique, affective, morales.

Gestion de l'équipe : Impulser une dynamique positive et active de travail et de projet. Conduire son équipe afin de répondre au mieux aux objectifs fixés. Être conducteur du projet pédagogique à l'équipe, s'assurer qu'il soit compris, intégré et réalisé.

Missionner et déléguer.

Transmettre positivement les consignes de la Direction à l'équipe d'animation.

Relationnel > Assurer les relations externes (Partenaires, intervenants, prestataires ...).

Réaliser un projet pédagogique sur les périodes d'Accueil dont il a la charge.

Rendre les documents administratifs qui sont demandés dans les délais impartis (Plannings, réservations, comptes rendus, etc. ...).

Réaliser les plannings d'horaires de l'équipe d'animation.

L'équipe se devra bienveillance envers les uns les autres. L'entraide ne veut pas dire qu'on compense le manque de travail d'un autre. L'équipe d'animation devra se dire les choses. Si elle n'y arrive pas, elle pourra exprimer auprès de la direction ses difficultés. Un point en entretien individuel avec la ou les personnes concernées peut s'organiser pour qu'aucune tension ne persiste.

**« La bienveillance, l'attention à l'égard d'autrui est un remède naturel contre divers maux.
Entretenons sa réciprocité » (Wembo Jah Olela).**

CONCLUSION ET EVALUATION

Pour les enfants : les moments de jeux libres ou des goûter est idéal pour échanger avec les enfants pour connaître leur satisfaction, remarque et suggestions pour savoir si les activités, sortie de la journée ou semaine leur a plu, s'ils ont découvert des nouvelles choses et si l'entente du groupe était agréable... Lors de leur réunion, les animateurs prendront en compte les appréciations des enfants.

Des animateurs : Pendant l'été les animateurs auront des temps pour discuter du bon déroulement de la semaine et doivent exprimer les problèmes qu'ils peuvent rencontrer afin de trouver une solution. Un point sera effectué à la fin de l'été afin que les animateurs expriment leurs ressentis sur l'été et de trouver des solutions pour améliorer les prochaines vacances.

